

MODALITÉS D'INSCRIPTION - ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Nouveaux élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Les inscriptions des nouveaux élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} auront lieu au Collège Saint John PERSE :

- **LE VENDREDI 05 JUILLET 2024 de 14H00 à 16H30**

Les parents qui recevront la notification d'affectation pour une inscription au collège Saint-John PERSE après la date du 05 juillet pourront procéder à l'inscription jusqu'au vendredi 12 juillet 2024, de 08H00 à 12H00.

Ceux qui recevront ce document pendant la période de vacances procéderont aux formalités d'inscription à partir du lundi 26 août 2024 de 08H00 à 12H00.

IMPORTANT : Pour toute inscription, la présence d'un parent (père, mère ou responsable légal) est **OBLIGATOIRE**.

Le nom, l'adresse postale, le n° de téléphone fixe et portable et la profession des parents et/ou représentants légaux devront être clairement renseignés.

La pré-inscription à la cantine aura lieu le même jour.

PIÈCES À FOURNIR

- **L'exéat (certificat de fin de scolarité) ET la notification d'affectation**
- 1 Copie des bulletins scolaires ou du livret de compétence de l'année 2023-2024
- 5 photos d'identité récentes au format administratif (mettre au dos de chaque photo le nom et prénom de l'élève)
- La photocopie intégrale du livret de famille (parents et enfants)
- Une attestation de domicile : seules seront acceptées les factures d'eau, d'électricité, de loyer ou de téléphone, au nom des parents et **datant de moins de 3 mois, comportant l'adresse actuelle et complète**, pour l'envoi du courrier
- 1 photocopie du carnet de vaccination à jour
- 1 attestation d'assurance scolaire pour l'année 2024-2025
- 1 photocopie de la carte d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales ou attestation récente
- 1 Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du représentant légal (en cas de demande de bourse ou de demi-pension)

Les parents sont priés de bien vérifier qu'ils sont en possession de toutes les pièces demandées avant de se présenter au Collège.

Les dossiers complets ne seront pas acceptés.

LE COLLÈGE NE FAIT PAS DE PHOTOCOPIES